

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 2

Artikel: Cours central de colonnes de transport auxiliaires, Bâle 1907

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'ose pas les demander aux Chambres pour dire tout nettement ce qui est, et pourtant la transformation de nos ambulances ne demanderait pas une bien grosse somme, 800,000 fr. à un million si je suis bien renseigné.

Mais résumons-nous. La Croix-Rouge n'aura que du personnel et... la dette qu'elle va contracter pour l'achat du Linden-hof; quant au service sanitaire de campagne, il dispose d'un excellent personnel et d'un très vieux matériel. Le service des colonnes de transport (rattaché à la Croix-Rouge) est embryonnaire comme personnel et matériel. Le service des hôpitaux de campagne est actuellement complètement désorganisé; c'est un service à créer à nouveau entièrement avec le landsturm; il n'a aucun matériel.

Je viens donc crier ici « casse cou » et demander s'il ne se trouvera pas un cœur généreux au Conseil national ou au Conseil des Etats pour prendre en mains la

cause de la Croix-Rouge et du service sanitaire officiel, pour prier le Conseil fédéral de tendre une main secourable à la Croix-Rouge. Sous une douce pression, le Conseil fédéral ne reculera pas devant une dépense nécessaire pour la sauvegarde de la patrie. Cette dépense est bien faible en réalité, car pour la Croix-Rouge, point n'est besoin qu'on lui donne, mais seulement qu'on lui avance, qu'on lui prête trois millions et demi. Pour le service sanitaire, aidé de la Croix-Rouge, un million suffira. Les finances fédérales sont actuellement en mesure de faire ce sacrifice nécessaire, mais ne le feront que sous une certaine pression et si on en démontre nettement l'urgence.

Que l'on demande une enquête aux Chambres, et l'on verra si je n'ai pas raison en tous points.

Genève, le 21 janvier 1908.

D^r Edmond LARDY.

Cours central de colonnes de transport auxiliaires, Bâle 1907

Le cliché ci-contre nous transporte dans la cour de la caserne de Bâle, au mois de novembre 1907.

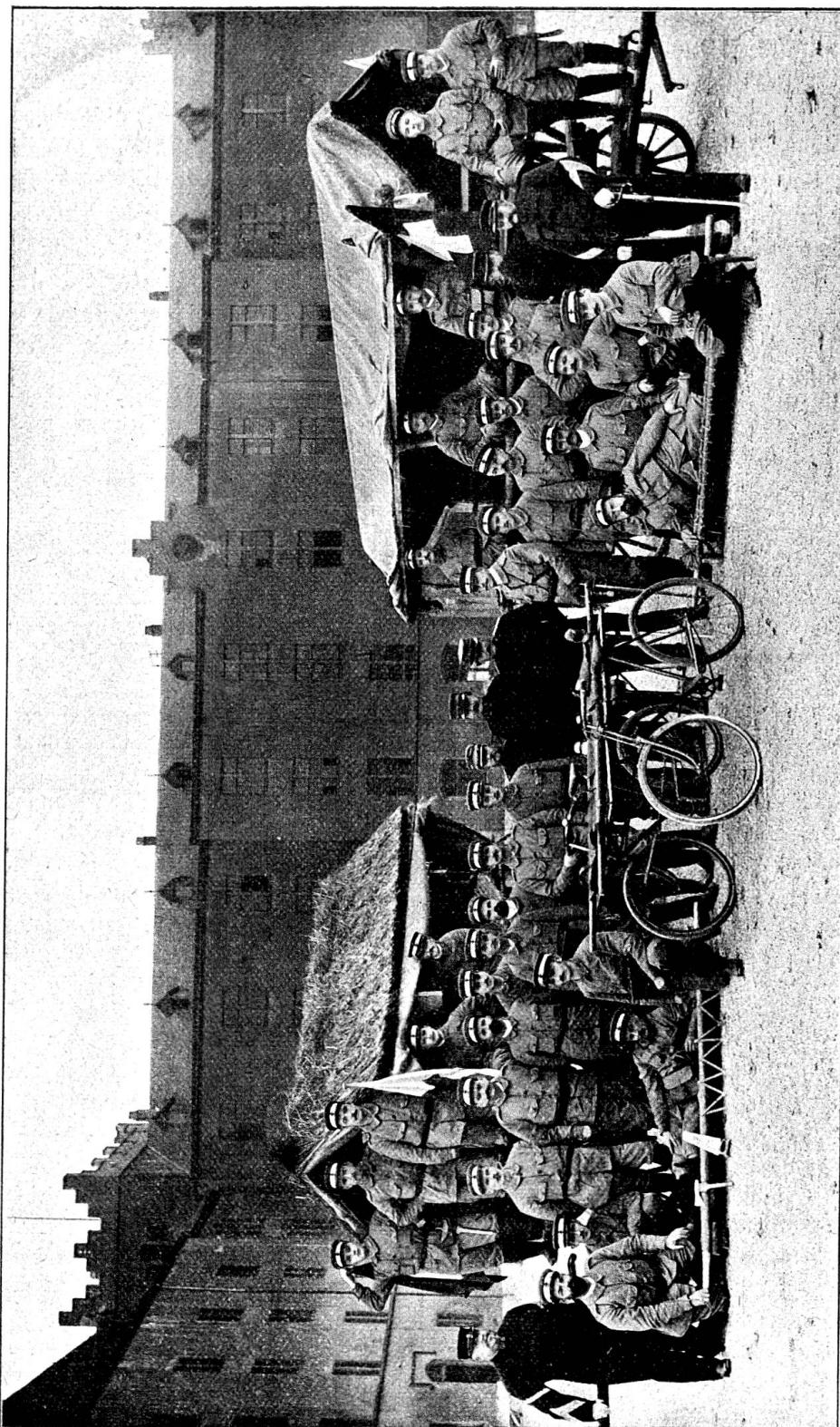
C'est en effet du 3 au 10 novembre qu'a eu lieu à Bâle le 3^e cours central pour colonnes de transport de la Croix-Rouge. Près de 70 volontaires, faisant partie du Landsturm, tous membres d'une colonne de transport auxiliaire, d'une société de samaritains ou de la Société militaire sanitaire suisse, s'étaient fait inscrire auprès du commandant du cours, M. le colonel D^r Bohny, chef de la commission des transports de la Croix-Rouge suisse.

Le rapport du chef du cours constate avec regret qu'aucun participant ne venait, cette fois, de la Suisse romande.

Ceci s'explique par le fait que ces cours étant donnés en allemand, nos suisses français auraient sans doute eu de la peine à se mettre au courant.

La participation a été plus faible à ce cours qu'aux deux précédents; le colonel Bohny se demande quelles peuvent en être les raisons. Nous pensons qu'il est difficile à des artisans, à des ouvriers, de passer huit jours à Bâle, c'est-à-dire de perdre huit jours de leur salaire, alors que la solde payée aux cours centraux n'est que de deux francs par jour; c'est toujours 20 à 30 francs de perdus, davantage peut-être, puisque les participants consacrent souvent à leur séjour quelque argent de poche.

Peut-être aussi la saison d'arrière-au-



tomme n'est-elle pas très favorable et faudrait-il essayer de placer ces cours en été, au moment où un grand nombre

d'ouvriers n'ont pas beaucoup de travail. En tous cas, il nous semblerait utile de consulter les sociétés intéressées avant le

prochain cours, afin de savoir quelles sont les raisons qui retiennent un si grand nombre d'individus chez eux, alors que ces cours sont cependant d'une utilité incontestable, et qu'ils devraient avoir — chaque fois au moins une centaine de participants.

Un exercice combiné de deux jours a clôturé le cours de 1907 : tandis qu'une section fonctionnait à une place de pansement et transportait les blessés depuis les hauteurs de Dornach jusqu'à Muttenz, une autre escouade de volontaires préparait un train sanitaire, envagonnait les

blessés à Muttenz, et les accompagnait jusqu'à l'hôpital de Bâle.

Au centre de notre gravure, prise au retour de cette course, nous voyons le colonel Bohny, à ses côtés les commandants de groupes lieut^t-col^l Dasen et major Baumgartner ; à droite et à gauche, devant des chars destinés à recevoir et à transporter des blessés, une partie des participants dans l'uniforme de nos colonnes de transport auxiliaires suisses.

Le prochain cours doit avoir lieu en 1909.
M.

Guérisseur et malades

Un journal saint-gallois, la *Feuille d'Avis*, raconte une anecdote aussi véridique qu'édifiante, dans laquelle il est question d'un guérisseur et d'autres farceurs. Le guérisseur avait, ça se comprend, de par la grâce divine, le pouvoir magique de reconnaître toutes les maladies par l'examen des urines. Cet homme vient de voir son système, son art, sa magie et sa réputation sérieusement mis en doute par une série de « malades » qui tenaient franchement à savoir la valeur intrinsèque de ce pieux faiseur de phénomènes.

Les « pauvres malades », d'affreux farceurs, s'entendirent un beau jour, et chacun à son tour écrivit une lettre au mège, en joignant à l'envoi un flacon rempli de... bière au lieu d'urine. A la première de ces lettres, le guérisseur répondit sans broncher :

X....., 2 septembre 1907.

Mademoiselle Sophie K., Heiden.

L'urine indique des embarras d'estomac, des accumulations de mucosités dans le poumon et la poitrine. Je vous envoie un breuvage des Alpes avec étiquette blanche ; en prendre une cuillerée à café matin et soir ; puis une cuillerée à thé d'eau. Je vous enverrai ensuite, quand le flacon sera vide, un second médicament avec étiquette rouge, mode d'emploi indiqué, sans prendre d'eau. Je suis persuadé que vous irez mieux. En cas de malaise, cesser le traitement. Deux médicaments, examen des urines, 3 francs ; port 80 cent. Total 3 fr. 80. Suit la signature.

Un second client, qui avait expédié un petit flacon de bière, apprit sans trop d'effroi qu'il

avait également trop de mucosités, un poumon trop gros comprimant le cœur. Pour un cas aussi grave, médicaments et examen d'urine revenait à 4 fr. 80.

Dans un troisième cas, il y avait arrêt dans la circulation du sang sans oublier les mucosités pour lesquelles le mège semble avoir un faible. Suivaient également les deux médicaments à « étiquette blanche et à étiquette rouge » avec addition d'eau et emploi de cuillères à café ou à thé. La diète était en outre recommandée ainsi que des bains de pieds ! En cas d'indisposition, cesser le traitement (ça se conçoit aisément !) Prix : 3 fr. 50.

M. Blunschli, de Sainte-Marguerite, envoie à son tour sa bouteille de bière, et se plaint de vives douleurs au cou. Pour lui, « l'urine démontre que le patient a mal au cou ! La chose doit provenir d'un verre de bière bue trop froide et pourrait avoir des conséquences graves ». Suit l'envoi de gouttes amères à prendre à raison de vingt gouttes matin et soir avec une demi-cuillerée d'eau tiède. Le guérisseur ajoutait complaisamment et doctoralement qu'une selle surabondante après le traitement ne devait pas effrayer son client. Prix : 2 francs.

En voilà assez ; les farceurs en ont eu pour leur argent. Inutile de dire que leur complot a provoqué l'hilarité générale et que le « docteur » aura dû se trouver un autre champ d'activité. Nul doute qu'il n'y ait réussi, le toupet de certains drôles n'ayant d'égal que la bêtise humaine.